

Conditions générales

Nous vous remercions de votre intérêt à passer un séjour sur notre Camping. Les Conditions générales s'appliquent à votre réservation. Avec la réservation d'un hébergement locatif ou d'un emplacement, le loueur accepte les présentes Conditions générales.

1. Réservation

Pour réserver votre séjour, vous pouvez faire votre demande par internet, par téléphone, fax, e-mail ou par courrier. Votre demande sera traitée dans les deux jours ouvrables, la réponse vous parviendra directement de la gérance du camping. Veuillez noter que certains tarifs ne peuvent être réservés à l'avance.

1.1 Réservation faite par des jeunes

Les jeunes entre 16 et 18 ans qui font une réservation, doivent présenter à leur arrivée sur le camping une autorisation par écrit de leur tuteur légal pour leur séjour. En l'absence de cette autorisation, Camping Bellinzona n'est pas liée au contrat et est en droit de louer à un tiers l'objet réservé par le jeune, sans dédommagement aucun.

2. Conclusion du contrat

2.1 Réservation par téléphone, fax, e-mail ou par courrier

Votre réservation pour un emplacement n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous a été confirmée et lorsque l'acompte selon chiffre 3 sera crédité sur le compte de Camping Bellinzona. Si le paiement de l'acompte n'est pas effectué dans le délai imparti, la gérance du camping peut disposer de l'emplacement réservé. Après réception de votre paiement, vous recevrez une confirmation écrite pour votre réservation.

La réservation d'un hébergement locatif est définitive lorsqu'elle est confirmée par écrit.

2.2 Réservation par un système de réservation sur internet

Votre réservation par un système de réservation sur internet n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous aura été confirmée.

3. Acompte

3.1 Réservation par téléphone, fax, e-mail ou par courrier

Pour la réservation d'un emplacement, un acompte de CHF 200 est dû. Si le montant total de la réservation est inférieur à CHF 200, l'acompte correspond au montant total.

Pour la réservation d'un hébergement locatif un acompte de 50% du montant total du séjour est dû.

Lors d'une réservation par téléphone, fax, e-mail ou par courrier, vous recevrez une facture séparée dont le montant doit être payé dans les 14 jours après son émission.

3.2 Réserveation par internet

Pour la réserveation d'un emplacement ou d'un hébergement locatif par internet, l'acompte ou le montant total selon chiffre 3.1 est dû immédiatement. Votre carte de crédit sera débitée au moment de l'acceptation de la réserveation.

4. Frais de réserveation

Aucuns frais de réserveation ne seront perçus.

5. Souhait spécial pour un emplacement

Un souhait spécial pour un emplacement sera respecté dans la mesure du possible. La gérance du camping se réserve toutefois le droit de changer à tout moment un numéro d'emplacement et d'attribuer un emplacement équivalent. Un éventuel changement d'un emplacement ne donne pas droit à une réduction de prix ou à un remboursement.

6. Durée de séjour minimale

En période de haute saison, une durée de séjour minimale de 1 (une) nuit est obligatoire pour les emplacements et les hébergements locatifs.

7. Arrivée / départ – décompte final

7.1 Emplacement

La réserveation d'un emplacement est garantie jusqu'à 18 heures le jour de l'arrivée. L'emplacement doit être quitté jusqu'à 12 heures le jour de départ.

7.2 Hébergement locatif

Check-in : 16 heures

Check-out : 11 heures

7.3 Présentation de la confirmation

A l'arrivée, la confirmation écrite de la réserveation doit être présentée à la réception.

7.4 Décompte final

Le client s'engage à demander et à régler le décompte final au plus tard la veille de son départ.

7.5 Tarifs spéciaux

Veillez noter que pour certains tarifs spéciaux, d'autres heures d'arrivée et de départ peuvent s'appliquer et que le prix du séjour est payable déjà à l'arrivée, sous déduction d'un éventuel acompte déjà payé.

8. Arrivée tardive / départ anticipé

8.1 Arrivée tardive ou non-présentation

Si vous n'êtes pas arrivé dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue, la réserveation sera considérée comme annulée. Dans ce cas, les montants déjà payés ne seront pas remboursés.

8.2 Départ anticipé

Dans le cas d'un départ anticipé, le montant total pour la durée totale du séjour réservé est dû.

9. Rabais et réductions

9.1 Rabais

Les membres du TCS, du Camping Club TCS ainsi que les détenteurs de la carte CCI (Carte Camping Internationale) bénéficient d'un rabais sur le tarif normal, toute l'année, et ce comme suit :

Code rabais :

Membres TCS 10%

Membres TCS Camping Club 10%

Camping Key Europe 10%

Carte CCI 10%

Pour les locative il n'y a pas de réductions.

Les rabais mentionnés ne peuvent être cumulés entre eux. Les rabais ne s'appliquent pas aux animaux domestiques, ni aux véhicules/motos supplémentaires, ni aux visiteurs de jour et ni aux installations vides.

9.2 Réductions

A l'occasion d'actions spéciales ou de promotions, des réductions spéciales peuvent être accordées. Lors d'une réservation d'une telle action, l'indication du code promotionnel correspondant est nécessaire. La réduction ne peut pas être accordée rétroactivement. Suivant l'action spéciale ou la promotion, la réduction ou l'avantage qui y est lié n'est pas cumulable avec les rabais mentionnés sous point 10.1. Les conditions d'actions spéciales et de promotions ne peuvent être accordées à des réservations déjà existantes.

9.3 Justificatif de la prétention au rabais/à la réduction

Les clients qui prétendent à un rabais mentionné sous point 10.1 ou à une autre réduction selon point 10.2 doivent présenter à l'arrivée leur carte de membres ou fournir un autre justificatif correspondant. Au cas où un tel justificatif ne peut être produit sur place, la gérance du camping est en droit de facturer la différence d'avec le tarif normal. La présentation ultérieure d'un justificatif pour prétendre à un rabais ou à une réduction ne peut être acceptée.

10. Taxes

Aucune réduction ne peut être accordée sur les taxes, telles que taxe de séjour, taxe de bain, etc. que perçoivent l'Etat, le canton et/ou les communes. Ces taxes sont toujours facturées séparément du prix du séjour.

11. Réservations pour groupes

Les groupes (à partir de 15 personnes) ne peuvent être réservés via internet. Ces demandes de réservation doivent être adressées directement à la place de camping, de préférence par écrit via e-mail ou par courrier. Des conditions d'annulation spéciales peuvent s'appliquer pour des groupes. Les groupes de jeunes (de moins de 18 ans) doivent toujours être accompagnés d'adultes.

12. Annulation

L'annulation de votre réservation doit parvenir au camping par écrit (par e-mail, fax ou par courrier). Pour le calcul des frais d'annulation, le jour de réception de votre annulation par écrit au camping est déterminant.

Lors d'une annulation de votre réservation, les frais suivants seront perçus :

12.1 Hébergement locatif

Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée 20% du montant total

A partir de 29 jour jusqu' ou 15 jours avant la date d'arrivée : 50% du montant total

A partir de 14 jour avant la date d'arrivée : 100% du montant total

12.2 Emplacement

Jusqu'à la veille de l'arrivée 20.-Frs

13. Animaux domestiques

En principe, les animaux domestiques sont admis, un maximum de deux animaux étant autorisé par installation. Toutefois, dans les locatifs, ils sont interdits*. Les propriétaires doivent veiller à ce qu'ils n'importent pas les autres campeurs et qu'ils ne salissent pas le camping ni l'infrastructure. Les animaux ne sont pas admis dans les sanitaires. Il est interdit de laisser les animaux sans surveillance ou enfermés sur le camping. Chiens et chats doivent être tenus en laisse. * Exception : les chiens d'aveugle et les chiens d'assistance pour les personnes handicapées sont admis.; des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

14. Règlement du camping

Afin que le séjour soit aussi agréable que possible pour tous les clients, il existe un règlement du camping où figurent les règles les plus importantes à respecter. Ce règlement est valable pour tous les clients et peut être consulté à la réception de chaque place de camping.

15. For juridique

Pour tout litige, le for juridique est le lieu de la place du camping.

16. Validité

Ces conditions sont valables à partir du 1er janvier 2017.

Camping Bellinzona, Via San Gottardo 131, 6500 Bellinzona

Bellinzona, janvier 2017 / CG, v4.151103